

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
CCAS D'ABRIES-RISTOLAS**

**Séance du Conseil d'administration
du 17 Novembre 2021**

Délibération N° : 20211117-05

OBJET : Cadeau de Noël des Aînés

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Par suite d'une convocation en date du 09 Novembre 2021, les membres composant le Conseil d'administration du CCAS se sont réunis en salle du Conseil Municipal d'Abriès le 17 Novembre 2021, à dix-sept heures, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice et Président du CCAS.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 9

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 7

Carine AUDIER-MERLE, Nicolas CRUNCHANT, Joël GAUCHE, Martine HUMBERT, Dominique LEPAS, Marie-Joséphine NOUHAUD, Béatrice WURSTEISEN.

NOMBRE DE POUVOIRS : /

NOMBRE DE VOTANTS : 7

EXCUSES : Catherine BONHOMME, Philippe BOULET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Carine AUDIER-MERLE

Monsieur le Président du CCAS propose aux membres du Conseil d'Administration de continuer à offrir un présent (colis de produits locaux par exemple) aux Aînés d'Abriès-Ristolas à l'occasion des fêtes de Noël. Les Aînés d'Abriès-Ristolas doivent avoir au moins 70 ans pendant l'année en cours et avoir leur résidence principale sur Abriès-Ristolas. Pour les couples dont les deux membres ont chacun au moins 70 ans, un présent plus important sera offert au couple et non pas aux personnes.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé,

et après en avoir délibéré par 7 voix pour,

APPROUVE l'exposé du Président du CCAS

DECIDE d'offrir aux Aînés d'Abriès-Ristolas un présent pour les fêtes de Noël aux conditions fixées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Président du CCAS,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture